



Crédit photo : Olivier Gilard. 2010. Sulawesi coastal area, Indonesia (Water Alternatives photo library)

Journées  
d'étude

Programme et  
informations

# Agencements marchands et ressources en eau

## Une analyse réflexive et prospective

Judi 29 et Vendredi 30 novembre 2018  
Manufacture des Tabacs, Toulouse

### Organisation

Géraldine Froger, Catherine Baron, Arnaud Buchs, Gaël Plumecocq

### Présentation

Dans le cadre du projet ECOPEAUS (ECONomie Politique de l'EAU autour des Services écosystémiques) soutenu par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse, deux journées d'étude sont organisées les 29 et 30 novembre 2018. Ces journées ont pour objectif de discuter les modalités de régulation des ressources en eau telles que les paiements pour services écosystémiques (PSE) et autres mécanismes incitatifs et contractuels. Promus pour leurs prétendues performances institutionnelles et leurs capacités à lutter contre la vulnérabilité des écosystèmes, ces modalités ne sont pas sans soulever un ensemble de questions de nature économique, politique et éthique. Combinant des approches conceptuelles interdisciplinaires et des retours d'expériences aux Nords et aux Suds, ces journées permettront de questionner comment ces modalités participent d'agencements marchands et impliquent une re-qualification de l'eau comme marchandise (de la mise en nombres à la mise en marchés). Cette démarche réflexive et critique conduira à une réflexion plus prospective sur la reconfiguration en cours des politiques de l'eau.

**La participation est gratuite et ouverte à toutes et tous** néanmoins, pour faciliter l'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire **avant le 25 novembre** par retour de mail : [arnaud.buchs@univ-tlse2.fr](mailto:arnaud.buchs@univ-tlse2.fr)

### Accès

Manufacture des tabacs  
Salle Open space (bât. Q)  
21 allée de Brienne, 31015 Toulouse

Métro ligne B : station Compans-Caffarelli  
Bus : L1, 31, 63 [arrêt Barcelone-Leclerc]



# Programme

09:00 Accueil / café

09:30 Introduction des journées – Géraldine Froger (LEREPS, Université Toulouse Jean Jaurès)

09:45 Roldan Muradian (Universidade Federal Fluminense, Rio de Janeiro, Brésil)

**Words do matter! On the relationship between framing and environmental policy**

10:30 Philippe Méral (IRD, UMR GRED, Montpellier)

**Quelle est la place des ressources en eau dans les évaluations monétaires des services écosystémiques ? Analyse des méta analyses de Costanza et al. (1997) à aujourd'hui**

11:15 Pause

11:45 Table ronde 1 – animée par Catherine Baron (LEREPS, Sciences Po Toulouse)

**Instruments de marché et renouvellement des politiques environnementales**

12:30 Repas

14:00 Thomas Debril (INRA, UMR AGIR, Toulouse)

**Mise en nombres et mise en politique des cours d'eau.**

**Le cas de la gestion quantitative sur le bassin Adour-Garonne**

14:45 Simon Dufour (UMR LETG, Université Rennes 2)

**Approche critique des paiements pour services écosystémiques et des instruments de marché : que nous apprend le retour aux processus biophysiques ?**

15:30 Pause

16:00 Jean-François Lecocq (CIRAD, Cali, Colombie)

**Paiements pour services écosystémiques hydriques en Amérique latine et centrale : expériences et débats**

16:45 Table ronde 2 – animée par Gaël Plumecocq (INRA, UMR AGIR, Toulouse)

**De la mise en valeurs à la mise en marchés : enjeux de quantification et de qualification**

17:30 Fin de la journée

JEUDI 29 NOVEMBRE

VENDREDI 30 NOVEMBRE

08:30 Accueil / café

09:00 Fano Andriamahefazafy (C3ED-M, Université d'Antananarivo, Madagascar)

**Mise en œuvre des premiers mécanismes de paiements pour les services environnementaux au niveau de bassins versants à Madagascar : des évolutions contrastées**

09:45 Colas Chervier (CIRAD, UPR F&S, Montpellier)

**Conditions d'une gestion durable des bassins versants des eaux souterraines : vers des incitations territoriales ? Réflexions autour du cas particulier de Volvic**

10:30 Pause

11:00 Renaud Lapeyre (WWF France)

**Le secteur privé hydro-électrique veut-il vraiment payer pour les services écosystémiques ? Leçons tirées d'un projet de PSE-eau en Ouganda**

11:45 Table ronde 3 – animée par Arnaud Buchs (UMR LISST-DR, UT2J)

**Quelle(s) spécificité(s) des paiements pour services écosystémiques-eau ?**

12:30 Repas

14:00 Maylis Castagnet (Agence de l'eau Seine Normandie)

**Des paiements pour services environnementaux pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux naturels : réflexions et expérimentations du bassin Seine-Normandie**

14:45 Olivier Petit (UMR Clersé, Université d'Artois)

**Des marchés de l'eau pour l'environnement?**

**Analyse critique des dispositifs institutionnels mis en place dans l'ouest américain**

15:30 Pause

15:45 Table ronde 4 – animée par Géraldine Froger (LEREPS, UT2J)

**Prospective sur les évolutions des politiques de l'eau : enjeux sociétaux et de recherche**

16:15 Conclusion des journées – Jean-Pierre Del Corso (LEREPS, ENSFEA, Toulouse)

16:30 Fin de la journée



# Résumés des interventions

**Roldan Muradian (Universidade Federal Fluminense, Rio de Janeiro, Brésil)**

*Words do matter! On the relationship between framing and environmental policy*

There is currently a debate about the appropriateness and implications of “re-framing” the ecosystem services (ES) paradigm by means of a narrative change. An example of such narrative shift is the “Nature Contribution to People” concept, proposed recently by the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES). Some authors have stated that such attempt is distracting, divisive and meaningless, and that we should instead focus on further advancing the ES discourse on the policy arena. This presentation (a) discusses how important is the relationship between framing and policy design (the metaphors used actually matter); (b) enumerates the reasons why re-framing the dominant discourse is indeed needed. However, it argues that IPBES’ attempt retains several of the limitations of the ES frame, which makes it confusing; (c) it pleads for a bolder narrative shift, and outlines the implications of it for policy design.

**Philippe Méral (IRD, UMR GRED, Montpellier)**

*Quelle est la place des ressources en eau dans les évaluations monétaires des services écosystémiques ? Analyse des méta analyses de Costanza et al. (1997) à aujourd’hui.*

L'évaluation monétaire des services écosystémiques a été un des arguments plaidant pour une mise en économie de leur gestion à travers les « market based instruments » (MBI) et les paiements pour services écosystémiques (PSE). Les évaluations globales comme celle publiée par Costanza *et al.* en 1997 dans la revue *Nature*, constituent également des marqueurs de l'évolution de ces évaluations. En effet, en tant que méta-analyses qui recensent l'ensemble des évaluations spécifiques (selon l'échelle, l'écosystème, la méthode) disponibles de par le monde, ces bases de données fournissent des éléments intéressants d'analyse. Cette communication se propose d'étudier la place des évaluations des ressources en eau à partir de l'évolution de ces méta-analyses depuis 1997 jusqu'à aujourd'hui.

**Thomas Debril (INRA, UMR AGIR, Toulouse)**

*Mise en nombres et mise en politique des cours d'eau. Le cas de la gestion quantitative sur le bassin Adour-Garonne*

Revenant sur le face-à-face positiviste entre des manières strictement scientifiques d'objectiver l'état des ressources en eau et des manières strictement politiques de les administrer, cette contribution s'attache à mieux comprendre le processus de mise en nombres des cours d'eau comme processus de mise en politique. À travers le cas de la gestion quantitative sur le bassin hydrographique Adour-Garonne, il s'agit alors de montrer que les pénuries en eau peuvent être comprises comme le résultat de la manière dont une diversité d'acteurs aux enjeux contrastés parvient à stabiliser et à faire circuler une définition de ce qu'est la pénurie. Cette communication cherche ainsi à mieux comprendre comment les différentes opérations socio-techniques qui caractérisent l'état des cours d'eau participent simultanément du cadrage de leurs modalités de gestion.

**Simon Dufour (UMR LETG, Université Rennes 2)**

*Approche critique des paiements pour services écosystémiques et des instruments de marché : que nous apprend le retour aux processus biophysiques ?*

L'utilisation des PSE comme un outil de gestion marque une étape d'opérationnalisation de la notion de services écosystémiques. Cette notion peut faire l'objet d'une analyse critique selon plusieurs perspectives (philosophique, politique, etc.). L'objet de cette communication est de montrer qu'une approche naturaliste permet également de porter un regard critique sur les PSE, mais aussi sur les instruments de marché. Par exemple, notre compréhension des processus biophysiques qui structurent les hydrosystèmes, et qui sous-tendent les services écosystémiques, invite à limiter le domaine de validité de la notion de services écosystémiques. L'analyse des processus biophysiques permet également d'évaluer l'effet *in situ* de ces outils dans leur empreinte territoriale.

**Jean-François Lecocq (CIRAD, Cali, Colombie)**

*Paiements pour services écosystémiques hydriques en Amérique latine et centrale : expériences et débats*

À partir d'une revue préliminaire de quelques expériences de PSE hydriques (spécifiques ou non), la diversité des formes institutionnelles prises par l'insertion de la dimension hydrique dans les PSE généraux et celles prises dans les PSE spécifiquement dédiés aux services hydriques en Amérique latine et centrale est renseignée. À partir de cette revue, les débats spécifiques autour des PSE hydriques sont précisés ainsi que les questions de recherches qui sont liées.

**Fano Andriamahefazafy (C3ED-M, Université d'Antananarivo, Madagascar)**

***Mise en œuvre des premiers mécanismes de paiements pour les services environnementaux au niveau de bassins versants (PSE-BV) à Madagascar : des évolutions contrastées***

Emergentes à la fin de la première décennie des années 2000, les initiatives de mise en place de PSE-BV dans un pays en développement à très faible revenu comme Madagascar sont peu connues jusqu'ici dans la littérature. Faute de temps pour le recul parce que trop récentes à l'époque, elles n'ont été abordées que partiellement (en compagnie d'autres types de PSE) et souvent sous l'angle de la compréhension historique de l'émergence ou d'une manière prospective. Les évolutions contrastées et les configurations des PSE-BV pionniers à Madagascar amènent à poser des questions quant aux enseignements à tirer dans le montage et la mise en œuvre de ces dispositifs et à positionner les éléments de connaissances par rapport à la littérature académique sur ce sujet. La démarche s'inscrit dans une approche compréhensive en tenant compte de la diversité rencontrée en matière de définitions ou d'analyse des PSE.

**Colas Chervier (CIRAD, UPR F&S, Montpellier)**

***Conditions d'une gestion durable des bassins versants des eaux souterraines : vers des incitations territoriales ? Réflexions autour du cas particulier de Volvic***

Cette présentation portera sur l'analyse des conditions d'émergence « spontanée » d'un cas de gestion collective du bassin-versant de Volvic à partir d'une grille d'analyse inspirée du cadre des systèmes socio-écologiques (SES). La Société des Eaux de Volvic a initié depuis 2006 un processus original de gestion concertée du bassin-versant de la nappe phréatique de Volvic avec les collectivités locales. Nous entamons une réflexion sur la validité externe de ce cas d'étude pour la gestion des pollutions diffuses, ce qui nous amène à développer le concept d'incitation territoriale.

**Renaud Lapeyre (WWF France)**

***Le secteur privé hydro-électrique veut-il vraiment payer pour les services écosystémiques ? Leçons tirées d'un projet de PSE-Eau en Ouganda***

Le WWF Ouganda a développé depuis 2015 un dispositif de paiement pour services hydrologiques dans l'ouest du pays. Ce dispositif met en relation des entreprises privées hydro-électriques en aval du bassin versant avec des petits fermiers en amont du bassin versant, qui sont incités financièrement à adopter des pratiques agricoles moins érosives (terrasses, agro-écologie, etc.). Le dispositif, malgré son succès sur le terrain, peine pourtant jusqu'à maintenant à totalement convaincre les partenaires privés à accroître leur implication contractuelle. Quelles leçons peut-on ainsi en tirer sur la viabilité et pérennité d'un tel dispositif de PSE-Eau ? Quel peut être le rôle des bailleurs publics dans un tel contexte ? Les mécanismes contractuels sont-ils donc, *in fine*, des outils efficaces pour réduire les externalités environnementales ?

**Maylis Castagnet (Agence de l'eau Seine Normandie)**

***Des paiements pour services environnementaux pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux naturels : réflexions et expérimentations du bassin Seine-Normandie***

L'Agence de l'eau Seine-Normandie participe au projet de coopération INTERREG sur les paiements pour services environnementaux qui dure 3 ans. 6 sites pilotes français et britanniques expérimentent des méthodes d'évaluation économique et de suivi sur leurs territoires. L'Agence de l'eau Seine-Normandie accompagne financièrement et techniquement les expérimentations sur son bassin. Des pistes sont explorées pour trouver des nouveaux leviers afin d'améliorer durablement la qualité de l'eau et la fonctionnalité des écosystèmes.

**Olivier Petit (UMR Clersé, Université d'Artois)**

***Des marchés de l'eau pour l'environnement ? Analyse critique des dispositifs institutionnels mis en place dans l'ouest américain***

L'ouest des États-Unis est réputé pour avoir mis en place au cours du XX<sup>ème</sup> siècle des marchés de droits d'eau, permettant de faire face à l'irrégularité de la disponibilité des ressources dans les États aux climats semi-aride et aride (Californie, Arizona, Nevada, notamment). Si les premières expériences visaient à réallouer des droits d'eau entre les principaux secteurs (agriculture, industrie, alimentation en eau potable), certains de ces marchés ont été par la suite développés pour soutenir les débits des cours d'eau en considérant l'environnement comme un secteur à part entière. L'objectif de cette communication est de présenter la variété des dispositifs institutionnels mis en place dans ces différents États de l'ouest américain, en se focalisant spécifiquement sur les marchés de l'eau pour l'environnement. Nous analyserons les conditions de faisabilité de ces marchés et esquisserons un bilan de l'intérêt et des limites de tels dispositifs institutionnels.